

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 5

Artikel: Le patois de Blonay : [suite]
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PATOIS DE BLONAY

III

PLUS nous avançons dans la lecture du *Glossaire du patois de Blonay*, et plus aussi grandit notre admiration pour le labeur que s'imposa M^{me} Louise Odin. Ce n'est pas une sèche énumération de vocables qu'elle a faite, mais une œuvre vivante, palpitante de son amour pour la terre natale et qu'éclaire à chaque page sa haute intelligence des questions du langage et des traditions locales. Mettant de côté toute fausse prudence, l'auteur n'a pas reculé devant les mots crus et les historiettes gaillardes ; mais elle s'est plu surtout, et les amis du patois lui en seront tous reconnaissants, à montrer la richesse de notre vieil idiome en tournures vives et jolies, en pittoresques images si difficiles à rendre en français. La collection d'idiotismes du *Glossaire* suffirait à elle seule à donner son prix à ce bel ouvrage. Faisons-y encore quelques emprunts.

Au mot *dézaléiti* (ne plus allaiter, sevrer) M^{me} Odin écrit : « J'entendais deux vieillards deviser des temps passés et rappeler leur âge : « Vâi, vâi, disait l'un, ne sein pa mô dézaléiti ! », voulant dire : « Il y a longtemps que nous sommes au monde. »

Krêso kemein la tyuva dou vèi : je crois comme la queue du veau (c'est-à-dire du côté de la terre), disent volontiers les personnes âgées.

Et ce vieux garçon, à qui l'on demandait pourquoi il ne s'était jamais marié, et qui répondait : « Voulé vouerdâ mon pusseladzo ». C'était le même peut-être qui annonçait ainsi l'approche du mauvais temps : « Ne voulein avêi dou pou tein, lê pudze mê sakrefiyon. »

Croquis d'un homme à la bouche fendue jusqu'aux oreilles : « L'a on-na botze kemein on koutêi à pouâ » (couteau à tailler la vigne). Autre, d'un gros joufflu : « L'a dêi dzoute grosse kemein on tyu dê pouro » (comme un derrière de mendiant, de fainéant). En patois on dit pour les fesses : « lê dzoute dou tyu. »

Le Vaudois, écrit M^{me} Odin, aime beaucoup une certaine façon détournée de mortifier son prochain, ou de *fyon-nâ*. Ainsi, voit-il passer un homme, la hotte au dos, et dont le bisaïeul en a volé une dans une cave, il dira : « Di vâi, Rodo, te lê tin à la cava, lê lotté ! »

Les femmes de Blonay ne s'entendent pas moins bien à la raillerie. Leurs maris ont-ils mis le *guillon* au tonneau, elles disent : « L'ê on bêi momêin po lê z'omo tyê ci yô metton le gue-lyon à n'on bossaton ! » ou bien : « Kan l'an met le gueylon, l'an tot dou lon ôk' à fêr' à la cava ! » ou encore, dans bien d'autres circonstances :

Kan lê z'omo faron bin,
Lê lâivre preindron lê tsin.

Mais les hommes le leur rendent avec largesse : « Tote lê fêmale son dêi batolliê », déclarent-ils ; « kan du-trê fêmale son einseinblio, fan on batolliadzo k'on ne lêi vèi gotta » ; ou :

Kan fênné botson dêi parlâ,
L'èinterremein fô aprêstâ ;

et ce dicton encore : « Ne fô pa mê dê fêmale dein on-na mêizon tyê ke ne lêi y a dê fornê. »

Tous ces « fions » n'empêchent pas les femmes de vaquer vaillamment aux travaux de la maison et des champs, et de rire bien souvent comme ces paysannes qui racontaient ingénument : « Ne z'ein tan rizû ke ne no sein pessi permi », à l'exemple des dames de Romont dont parle le doyen Bridel : « No z'ein tan rizû, disaient-elles, ke no z'ein fê lo rio pè lo pâilo. »

Les filles de Blonay n'ont pas seulement la gaieté en partage ; elles sont encore fort jolies, et elles le savent bien. N'est-ce pas l'une d'elles à qui le photographe demandait si elle voulait être prise de face ou de profil, et qui répondait : « Na, ma fêi na, ne vu pa êithe yusa dê travê ; farêi bêi vère ! Me vu k'on mê vaye drêi dévan. »

Pour leur plaire, les hommes ne doivent pas laisser croître la barbe : « Lê fêmal' ou veladzo n'amon pa vère ke lê z'omo san barbu ; êi dyon ke seinblyon êi boko, ke son assebin barbu ». Il déplaît surtout au beau sexe de Blonay de voir les pasteurs avec des mines de sapeurs ou de capucins : « Cein l'ê tan pou de vère on menistro su sa dzayir' avoué on-na barba. Lê z'ôtro yadzo, lê menistro ne la lêissivan pa venî. »

Des jeunes gens de son village, M^{me} Odin ne dit pas que des choses agréables. Elle les trouve bien turbulents et enclins aux farces un peu grosses parfois : « Lê z'ou yu dêi valoté fêre dêi poute z'atrapê : fazan on krau ou mêitein d'on sindâi, mêtan dein ci krau de la bauza, êpu kre-vavan le krau avoué dêi prime brantsette ê koke follye d'abro ; sê vèllyvan po vère ko l'einfontherâi dein le krau ; l'avan dou plîzi à l'ôdre dzerâ. »

Il y a un peu plus de cent ans, quelques-uns d'entre eux payèrent cher l'offense faite à une noce : pour se venger d'époux qui n'avaient pas voulu faire danser la jeunesse, ils avaient « brûlé les pas » de la noce, c'est-à-dire qu'ils avaient allumé du feu de loin en loin sur ses pas et que, tout en tirant des coups de feu, ils l'avaient fait suivre d'un mannequin juché sur un âne. Cette plaisanterie leur valut l'emprisonnement, puis la ruine.

Si le patois fourmille d'expressions charmantes, il est en revanche assez pauvre en vocables. Ainsi le mot *estoma* sert à désigner la poitrine avec tous ses organes, et même le cœur, pris au figuré. Quand le campagnard toussé, c'est toujours l'estomac qui lui fait mal : « Me fô tan toussi dê l'estoma ! » Il dit : « Se relêre l'estoma », pour se restaurer ; « clia fêmale n'a rin d'estoma », pour : cette femme n'a pas de gorge ; « forssi de l'estoma », pour : presser fortement de la poitrine un objet qu'on veut pousser, comme cela se faisait jadis pour confectionner les saucisses. « On estoma d'apotilyéro », un corps qui a toujours besoin de drogues ; « dêi z'estome dê tsavô », de forts estomacs ; « dêi z'estom' à du-trê z'étadzo », des estomacs qui supportent tous les mélanges. « N'ein ê mô à l'estoma de vère cein ke sê passé » : J'ai mal au cœur de voir ce qui se passe.

L'estomac du paysan n'aime guère le potage qu'on sert à la ville : Kan on va dein lê vele demandâ de la sepa, vo ballon de la cliarisse ke lêi y a rin tyê de l'êivoué et koke gran d'on sa pa dê tyê, ke sê koresson aprêi dein l'assietta.

On ne lui donnait assurément pas de la cliarisse à ce villageois de Blonay qui allait à tous les enterrements, rien que pour bien boire et bien manger, et qui disait en entrant dans la maison mortuaire : « Mé reindo à l'einvitachon ke m'a êthâ fête », quand bien même personne ne l'avait invité.

Un autre original, le vieux H., mettait un gilet rouge pour porter le deuil de sa femme.

A propos de deuil, on dit : « portâ le dyo de sê z'allion », porter le deuil de ses vêtements, c'est-à-dire user ses vêtements noirs sans être en deuil.

Autre jolie expression : « alâ à tyusson, tyussetta » ; littéralement : aller à cuisse, cuissette ; monter à deux, homme et femme, la même monture, comme cela se pratiquait autrefois à toutes les noces, et comme cela se voit partout encore dans le Valais.

Cet usage s'est perdu à Blonay, ainsi que celui de *bottâ* les indigents et les magisters. Jadis, la commune devait botter tous ses pauvres, et aussi les régents, au nouvel-an. A ces derniers, le chose ne plaisait guère, car si les souliers étaient bons, ils n'avaient certes rien d'élégant. Et puis, il était humiliant pour les maîtres d'école d'aller quêrir, en compagnie de tous les assistés, les souliers alignés sur la table municipale. On raconte que le régent Genton

tournait et retournait ses chaussures neuves sans pouvoir se décider à les emporter. « Vous n'avez pas l'air content, lui dit un municipal. — Il me semble, répond le régent, que pour monter en chaire, ces souliers sont bien grossiers. — C'est à prendre ou à laisser, répliqua le municipal. » Là-dessus, Genton fait un demi-tour et s'en va sans ses chaussures. L'affaire fit du bruit, et si quelqu'un fut blâmé, ce ne fut pas le maître d'école. Dès lors, la commune renonça à chausser ses instituteurs.

Sont-elles aussi tombées dans l'oubli les formulettes imitatives ? Voici celle qui rappelle le chant du ramier :

Fou, fou, fou, serê bin fou
Dê tsandzi dyi z'au contre dou !

On a parodié de même la chanson du pinson : Kan le tyeinson sein veni le bô tein, êi tsante son fouri, fouri (printemps, printemps). Il dit alors aux femmes : « Tallye tê pyein, tallye tê pyein », coupe (ôte) les chaussures que tu mets sur tes souliers, ce qui veut dire qu'il ne gèlera plus. En été, il dit aux faucheurs : « T'êi, l'êi dyahliamein matenâi, matenâi ! »

(A suivre.)

V. F.

Comme la divinité.

Il y avait, voici bien longtemps de cela, dans une paroisse à l'ouest du canton, un pasteur qui était peut-être un très brave homme, mais auquel manquaient la plupart des qualités du consolateur des âmes et du prédicateur. Ses ouailles ne le voyaient qu'à l'église. Elles l'y voyaient longtemps, à vrai dire, car ses sermons étaient interminables, autant que pâteux. Petit à petit, le vide se fit devant sa chaire ; il finit même par n'avoir plus pour l'écouter qu'un vieux conseiller de paroisse venu par devoir et qui avait coutume de dire : « Notre ministre me suicide tous les dimanches. »

On demandait un jour à cet ancien d'église ce qu'il pensait de son pasteur.

— Tout ce que je puis vous dire, répondit-il, c'est qu'il possède trois des marques de la divinité : il est incompréhensible, invisible et éternel ; incompréhensible au temple, invisible la semaine, éternel dans sa paroisse. V. F.

L'ARMÉE DE L'EST

Ce fut un spectacle navrant que celui de l'entrée de l'armée en Suisse. Dès qu'ils ne furent plus soutenus par la crainte du danger et la poursuite de l'ennemi, ni excités par leurs officiers, dit M. le major Davall ; dès qu'ils se sentirent sur un sol hospitalier où des mains secourables se tendaient vers eux de toutes parts, les soldats s'affaiblèrent complètement et perdirent le peu d'énergie qui leur restait encore. Un très grand nombre marchaient les pieds nus, enveloppés de misérables chiffons. Les chaussures, faites d'un cuir spongieux, mal tanné et la plupart trop étroites, n'avaient pas pu supporter les marches dans la neige et la boue ; les semelles étaient absentes ou dans un pitoyable état. Beaucoup de ces malheureux avaient les pieds ensanglantés ou gelés. Les uniformes étaient en lambeaux. Les hommes s'étaient affublés de tous les vêtements qu'ils avaient trouvés sur leur route, l'aspect général des troupes présentait d'invraisemblables bigarures. Plusieurs avaient encore le pantalon de toile reçu à l'entrée en campagne et grelottait à faire pitié. Une toux stridente et continuelle se faisait entendre de la tête à la queue des colonnes ; tous à peu près en étaient affectés. Fantassins de toutes catégories, zouaves, turcos, soldats de la ligne, chasseurs à pied, gardes mobiles, cavaliers démontés, cuirassiers, dragons, artilleurs, tous étaient confondus dans cette cohue. Quelques corps seulement avaient gardé leurs rangs, tantôt une ou deux compa-